

# Projet pédagogique



Chaussée de ROODEBEEK 128, 1200 WOLUWE SAINT  
LAMBERT

## **1. Identification de la structure**

**Move & Play Kids** est un lieu d'accueil extra-scolaire destiné aux enfants âgés de 6 mois à 8 ans.

- **Statut juridique** : Société à responsabilité limitée (SRL)
- **Numéro d'entreprise** : 1028.260.475
- **Adresse** : Chaussée de Roodebeek 128, 1200 Woluwe-Saint-Lambert
- **Adresse e-mail** : contact.moveandplay@gmail.com
- **Représentée par** : Anne-Sophie Tranquart

## **2. Règlement intérieur**

Le règlement intérieur est consultable en ligne sur le site internet [www.moveandplaykids.com](http://www.moveandplaykids.com) ou disponible sur place sur simple demande.

Toute inscription, participation ou paiement à un atelier, stage, anniversaire ou à toute autre activité proposée au sein de l'espace d'accueil vaut acceptation pleine et entière dudit règlement.

## **3. Le contexte institutionnel**

La structure accueille les enfants dans un environnement sécurisé et adapté à leurs besoins, en dehors du temps scolaire, à l'occasion d'activités ludiques et éducatives.

Move & Play Kids fonctionne dans le respect de la **réglementation en vigueur relative à l'accueil du jeune public**, notamment en matière de sécurité, d'hygiène, d'encadrement et de qualifications du personnel. La structure veille à garantir la protection physique, affective et morale des enfants accueillis.

L'accueil s'appuie sur les **orientations éducatives du gestionnaire** et s'inscrit dans une démarche complémentaire à celle des familles et des institutions éducatives. La structure peut collaborer avec différents partenaires institutionnels ou locaux (collectivités, professionnels de l'enfance, organismes de prévention) afin d'assurer un accueil de qualité, cohérent et adapté au développement de chaque enfant.

#### **4. Participation financière**

La participation financière demandée aux familles est fixée par le gestionnaire de la structure **Move & Play Kids**, en fonction de la nature des activités proposées (ateliers, stages, anniversaires ou autres événements), de leur durée, des coûts de fonctionnement et des moyens matériels et humains mobilisés.

Les tarifs sont établis de manière transparente et communiqués aux familles préalablement à toute inscription. Ils sont consultables sur les supports de communication de la structure (site internet, affichage sur place ou documents d'information).

Toute inscription à une activité implique l'acceptation des tarifs en vigueur ainsi que des modalités de paiement définies par la structure.

#### **5. Remise famille**

Dans le cadre de notre politique d'accueil, une **remise famille** est appliquée pour les enfants d'une même fratrie :

- **-10 %** dès l'inscription du **deuxième enfant**,
- **-15 %** à partir du **troisième enfant**.

La remise est appliquée **sur l'atelier le moins cher** et concerne **un enfant respectant les conditions d'accueil et de participation définies par la structure**.

Cette mesure vise à **soutenir les familles** et à **faciliter l'accès aux activités** proposées par **Move & Play Kids**

#### **6. Réduction fiscale des frais de garde**

Conformément à la réglementation fiscale en vigueur, les frais de garde peuvent être déduits par les parents. Une fiche fiscale est délivrée aux familles, sur demande, pour les enfants de moins de 12 ans.

#### **7. Assurances**

La structure **Move & Play Kids** est couverte par une assurance en responsabilité civile et responsabilité civile professionnelle, garantissant les conséquences financières des dommages corporels, matériels et immatériels pouvant être causés aux enfants accueillis, aux familles ou à des tiers dans le cadre des activités proposées. Cette assurance couvre l'ensemble des activités organisées par la structure, ainsi que le personnel encadrant, conformément à la législation en vigueur.

## **8. Taux d'encadrement**

Le taux d'encadrement pratiqué au sein de **Move & Play Kids** est conforme aux recommandations de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) et varie en fonction de l'âge des enfants accueillis ainsi que de la superficie de l'espace d'accueil, afin de garantir un encadrement sécurisé et de qualité.

- Enfants de 6 mois à 5 ans : 1 professionnel pour 8 à 10 enfants
- Enfants de 6 ans et plus : 1 professionnel pour 10 à 12 enfants

Ces taux permettent d'assurer un accompagnement adapté aux besoins, au rythme et à la sécurité des enfants, tout en garantissant la qualité des activités proposées.

## **9. Qualifications du personnel**

Le personnel de **Move & Play Kids** est recruté en fonction de ses **compétences, qualifications et expériences dans le domaine de l'enfance et de l'animation**.

Toutes les personnes encadrant les enfants possèdent des **diplômes ou formations reconnues** dans le secteur de la petite enfance, de l'animation ou de l'éducation, et bénéficient régulièrement de **formations continues** pour actualiser leurs connaissances en matière de sécurité, d'hygiène, de pédagogie et de développement de l'enfant.

Diplômes et qualifications de la responsable de la structure Mme TRANQUART Anne Sophie

- Puéricultrice diplômée (2010)
- BAFA (2006)
- Certification secourisme sportif (2023)
- Formation en motricité et exploration libre (2024)

## **10. Accessibilité et horaires des activités**

**Move & Play Kids** est un lieu d'accueil ouvert à tous les enfants, sans distinction, et propose des activités adaptées aux enfants âgés de 6 mois à 8 ans.

L'accueil est organisé selon des horaires réguliers et adaptés aux besoins des familles. La structure est ouverte **en semaine et le week-end**, selon le planning accessible sur notre site internet et disponible sur place.

Les horaires et la durée des activités sont définis à l'avance et communiqués aux parents dès la réservation, afin de leur permettre d'organiser au mieux le temps de leur enfant. La structure veille à ce que tous les enfants puissent accéder aux activités, dans le respect de leur rythme, de leurs besoins spécifiques.

## **11. Ateliers et activités proposées**

**Move & Play Kids** propose un large éventail d'activités et d'ateliers adaptés aux différents âges et besoins des enfants :

- **Éveil psychomoteur** : pour les enfants de 6 mois à 5 ans, favorisant le développement moteur et la coordination.
- **Éveil de l'imaginaire** : pour les enfants de 4 à 6 ans, stimulant la créativité et l'imagination à travers le jeu et les histoires.
- **Éveil créatif** : pour les enfants de 5 à 8 ans, permettant l'expression artistique et la manipulation de différents matériaux.
- **Éveil gustatif** : pour les enfants de 6 à 8 ans, initiant la découverte des goûts et des aliments de manière ludique.

En complément des ateliers, la structure organise également :

- Des stages thématiques pendant les vacances scolaires,  
Des fêtes d'anniversaire, pour vivre des moments conviviaux et ludiques adaptés aux enfants.

## **12. Choix méthodologiques**

Au sein de **Move & Play Kids**, les choix méthodologiques sont centrés sur le bien-être, le développement et l'épanouissement global des enfants.

Chaque activité est adaptée à l'âge et au rythme de l'enfant, qui est au cœur du projet et agit en acteur et réalisateur de son propre atelier.

Notre approche repose sur plusieurs principes :

1. **Observation et individualisation**: Chaque enfant est observé afin de proposer des activités correspondant à ses besoins, ses compétences et son rythme.
2. **Développement par le jeu** : Les ateliers, stages et animations privilégient des situations actives et ludiques, permettant aux enfants de se **développer tout en s'amusant**.
3. **Sécurité et encadrement adaptés** : Les activités sont organisées en respectant le taux d'encadrement recommandé par l'ONE et assurées par un personnel qualifié et formé. Les locaux et les moyens matériels sont conformes aux normes de sécurité et d'hygiène, et le matériel utilisé est adapté à l'âge et aux besoins des enfants.
4. **Progression et stimulation** : Les activités sont organisées pour stimuler la créativité, la motricité, le langage et la socialisation, tout en respectant le développement naturel de chaque enfant.

5. **Participation des familles** : Les informations sur les activités, leur déroulement et leurs objectifs pédagogiques sont communiquées aux parents dès la réservation, afin de favoriser la continuité éducative entre la structure et la maison.

Cette méthodologie permet à **Move & Play Kids** de proposer un cadre structuré, sécurisant et stimulant, où chaque enfant peut évoluer, découvrir et s'épanouir pleinement.